

**PLAN DE ZONAGE (PLAN B.4)
APRES MODIFICATION DU PLU**

3.4

GAXIEU

  BZ-10618

I 8x Place des Allés
CS 10618
94817 ROSNY SUD
T : 04 67 25 15 10 - F : 04 67 25 15 19
E : bz.106@opori.fr

HAFS-Info-Archiv-BZ-10618-BZ-10618 Révision Alliage PLUFG-KVPS Revoilcamouches

- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Bande d'inconstructibilité du littoral de 100m en dehors des espaces urbanisés
- Recul des constructions (100m) de part et d'autre de l'axe de la RD612 (ar.LTI11-6 du CU)
- Edifices à conserver (repérés par le SPR - ex AVAP)
- Secteur de mixité sociale
- Domaine Public Maritime
- Espaces Proches du Rivage
- Alignement d'arbre protégé
- Présence de commerces interdit
- Présence de commerces obligatoire
- Contour des zones

Zones urbaines	
UA	Centre historique
UB1	Peuborg
UC2	Centre du Cap d'Agde
UD	Ancien centre du Cap d'Agde
UE4	Front de mer Gros d'Agde
UF	Marché de Peuborg - Gros d'Agde
UG	Couronne urbaine Gros d'Agde
UC2	Couronne pavillonnaire du Cap d'Agde
UF	Frontée de ville du Cap d'Agde
UC2	Pavillonnaire du Gros d'Agde
UD1	Secteur pavillonnaire contemporain
UD2	Secteur pavillonnaire contemporain - Maisons mitoyennes
UD3	Adresses urbaines
UD4	Secteur pavillonnaire contemporain - Gros d'Agde
UD5	Secteur pavillonnaire contemporain rénové du Cap d'Agde
UD6	Secteur pavillonnaire contemporain - Cap d'Agde
UE4	Zone d'activités à dominante artisanale et industrielle
UE5	Zone d'activités à dominante commerciale
UE6	Zone d'activités à dominante commerciale
UE7	Zone d'activités portuaires
UE8	Zone d'activités portuaires
UE9	Zone d'activités à dominante tertiaire
UP1	Zone dédiée aux équipements publics
UP2	Zone dédiée aux équipements publics
UP3	Parcs urbains
UP4	Centre technique municipal et équipements publics

Zones à urbaniser	
AU1b	Zone de développement à vocation économique
AU1p	Zone de développement à vocation portuaire
AU1h	Zone de développement à vocation résidentielle
AU0	Projet urbain à préciser
AU1	Zone de développement touristique - Ile des Laines
AU2	Zone de développement réservée aux équipements publics
AN	Terrain affecté à des usages non compatibles avec les règles d'urbanisme

Zones agricoles	
A	Zone agricole
Aa1	Zone agricole située en Espace Remarquable
As1	Stockage de matériaux (Cafières)
As2	Stationnement véhicules (Méditerranéenne)
As3	Stationnement bateaux
Av	Aire d'accueil des gens du voyage

Zones naturelles	
N	Zone naturelle
Nee	Espaces Remarquables de la Loi Littoral
N11	Zone naturelle ludique avec infrastructures Marines
N13b	Zone naturelle ludique - Secteur d'équipement
N12	Zone naturelle ludique avec infrastructures adaptées
N81	Camping hors Espace Remarquable
N82	Aire naturelle de camping
Nter	Zone naturelle et touristique située en Espace Remarquable
Nter2	Aire naturelle de camping en Espace Remarquable

- Éléments de paysage au titre de l'art.L151-23 du CU :
- 1 Berges et ripsyles de l'Hérault
 - 2 Alignements de Pins Parasols
 - 3 Abords des fossés de la Planèze
 - 4 Herbiers de Posidonies
 - 5 Boisement remarquable
 - 6 Boisement remarquable

Plan de Prévention du Risque Inondation :

-  Zone bleue
-  Zone de précaution résiduelle
-  Zone de précaution urbaine
-  Zone rouge

